Entreprises Métropole

Conditions tarifaires au 1er janvier 2023



Entreprises, une banque à votre écoute doit répondre à vos besoins, des plus courants aux plus complexes.

Forte de sa culture d'entreprise innovante, agile et entrepreneuriale, la BRED propose à ses clients une offre complète de produits et services adaptés à leurs spécificités.

Notre savoir-faire au service de votre développement



Cette plaquette présente les conditions tarifaires des principales opérations bancaires que vous nous confiez et celles de nos principaux produits et services.

Pour découvrir nos offres dans le détail, nous vous invitons à vous connecter dans l'espace de notre site internet bred.fr dédié aux entreprises : https://www.bred.fr/entreprises

Votre responsable commercial reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner au quotidien et dans vos projets de développement. N'hésitez pas à le contacter.

Sommaire

Découverts et crédits

Crédits d'investissementAutres prestations liées aux crédits

Facilité de caisse et/ou découvert
 Financement du cycle d'exploitation

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte Ouverture, transformation, clôture Relevés de compte	P.6	Gestion de la trésorerie ■ Placements à terme ■ Placements financiers	P.18
Tenue de compteSolutions de cash managementAutres opérations		Opérations bancaires à l'international ■ Change ■ Opération par carte bancaire	P.21
Banque à distance ■ Par Internet ■ Par télétransmission ■ Logiciel	P.8	 Paiement à destination de l'étranger - IMPORT Règlements en provenance de l'étranger - EXPORT Crédit documentaire Garanties à l'international 	
Opérations de paiement Cartes Virements Prélèvements SEPA / TIPSEPA Sécurisation des paiements Chèques	P.9	Les expertises L'ingénierie sociale L'ingénierie immobilière L'ingénierie financière La salle des marchés	P.25
•	P.12	Bon à savoir	P.26
Opérations d'encaissement ■ Contrat carte bancaire commerçant	P.12	Résoudre un litige	P.27
 Options du contrat commerçant Réception d'un virement Prélèvement SEPA Chèque Effet - Recouvrement de créances 		Nos partenaires - mentions légales	P.28
Irrégularités et incidents ■ Commission d'intervention ■ Opérations particulières ■ Incidents de paiement	P.14		

P.16

Vous trouverez ci-après les tarifs des produits et services liés à la Convention de compte de dépôt, applicables au 1er janvier 2023. Ils sont exprimés en euros HT. Pour les produits d'assurances, le tarif inclus

Sommaire

Ils sont exprimés en euros HT. Pour les produits d'assurances, le tarif inclus la taxe sur les Conventions d'assurances au taux en vigueur à la date de l'opération.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

suivi de votre compte	
Ouverture, transformation, clôture	
Ouverture de compte	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit
■ Services bancaires de base*	Gratuit
Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du Dr prévu par l'article D.312-5-1 du Code monétaire et financier.	oit au compte
*Liste des services inclus disponible sur www.bred.fr, rubrique réglementaires».	«Informations
Relevés de compte	
■ Périodiques (2 à 3 par mois)	Gratuit
■ Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)	0,63
■ Historique mensuel (par an, frais d'envoi inclus) :	
Support papier	29,90
Support électronique (par historique)	118,88
■ Duplicata de relevé en agence (par relevé) :	
 Relevé en cours ou dernier relevé 	13,24
Relevé antérieur	13,24
■ Frais de demande d'information sur écriture relevé de compte	15,89
Récapitulatif de frais :	
 Relevé annuel de frais d'encaissement par carte 	Gratuit
Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte	Gratuit
Tenue de compte	
■ Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)	92,00
Frais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)	27,65
Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétair	•
·	5% à 0,20%
Minimum perçu (par arrêté)	20,00
Elle est calculée sur les opérations passées au débit du placement et frais).	
Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique Not	us consulter
Port et frais :	
Le feuillet	2,25
 Minimum perçu (par trimestre) 	17,06
Commission d'actualisation (par an)	
Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation a juridique et économique du dossier client.	administrative,
• PE	190,00
• PME	270,00
• ETI - GE	350,00
■ Frais de traitement, de recherches et de conservation	
des avoirs (par an)	23,61
Frais de modification de pouvoirs	25,00

■ Demande de renseignements destinés au contrôle des sociétés

(audits, lettres aux contrôleurs comptables, commissaires aux comptes...)

Solutions de cash management	
Fusion de comptes en intérêt :Une seule entité (par compte et par mois) :	10.00
Minimum	10,00
- Mise en place	50,00 30,00
Plusieurs entités (par compte et par mois) :	20,00
- Minimum	50,00
- Mise en place	30,00
■ Centralisation de trésorerie compte BRED	Nous consulter
Centralisation de recettes : Fructiflux	Nous consulter
(centralisation des encaissements de différents points de	
Cash management à l'international : BRED JONXION	vencey
Relevés de compte :	
- Centralisation d'extraits de comptes tenus à	
l'étranger ou par une banque tierce	
(réception de MT 940)	Nous consulter
- Envoi de relevés de comptes tenus à la BRED vers	
une banque tierce (émission de MT 940)	Nous consulter
Ordres de paiement :	
 Réception d'ordres de paiement en provenance d'autres banques (réception de MT 101) 	Nove consultor
- Émission d'ordres de paiement à partir de	Nous consulter
comptes ouverts à l'étranger	
(émission de MT 101)	Nous consulter
Autres opérations	
■ Frais de recherche par document (hors relevés de compte)	35,00
 Mise à disposition de fonds auprès d'une Banque Populaire 	14,00
Échange de monnaie	Nous consulter
■ Préparation de commande de fonds retirée à l'agence	7,00
■ Frais pour retour de commande de fonds (non retirée par le	
Enregistrement d'un changement d'adresse	Gratuit
Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli non distribu	
Destruction du chéquier non remis	15,61
Rédaction d'attestations diverses (par document) (à partir d	
Gestion, suivi de la dénonciation de garantie financière	700,00
 Renseignements commerciaux (avis de sort téléphonique su chèques, effet) 	ar 35,00
Transactions or (achat ou vente), hors taxe fiscale et frais de port éventuels :	
Commission de courtage :	0,65 %
- Minimum	13,00
 + Commission de service 	1 %

7,60

- 6 -

- Minimum

Banque à distance

Par Internet

Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui (ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

■ TransBRED.com:

Solution de communication bancaire sécurisée par certificat numérique qui permet la saisie d'ordres (virement, prélèvement, effet) ou d'importer des fichiers, issus d'outils comptables.

• Forfait mensuel de base* :

50,00

Multi-comptes, multi-sociétés. Accès à une hotline dédiée.

*Hors coût du certificat numérique

· Modules optionnels:

Nous consulter

Intraday, récupération des relevés d'autres banques recus au format Swift MT 940, Alertes mails...

Certificat numérique

Nous consulter

Authentification et signature par certificat électronique. Hors frais d'installation ou de livraison en face à face du certificat.

■ BRFDConnect :

Application web et mobile, sécurisée, pour consulter et gérer ses comptes à la BRED, effectuer des virements unitaires domestiques ou internationaux, suivre les opérations Intraday, accéder à l'option «Bourse en Ligne» et à l'historique des relevés électroniques.

Abonnement à des services de banque à distance (par mois)

30,00

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

• Frais d'utilisation des services de banque à distance :

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

- Option «Module Flux Virements» (par mois) :

10,00

Virement SEPA (par opération)

♦ Virement de trésorerie (par opération)

0,28 12,48

Par télétransmission

■ BRED Ebics (transmissions d'ordres et relevés d'opérations) :

Forfait mensuel

65,00

Supplément mensuel par option complémentaire

(Ex: Alertes Mails)

5,00

Logiciel.

Logiciel de gestion des flux bancaires, multi-utilisateurs, multi-sociétés, multi-comptes, multi-banques et multi-devises, édité par TURBO SA, filiale du groupe Banque Populaire.

Nécessite un abonnement BRED EBICS et des certificats numériques.

■ TURBO Suite Entreprise

Nous consulter

Logiciel hébergée en mode SaaS (Software as a Service). Nombre de comptes et de sociétés illimités.

TURBO Suite Entreprise.com :

Permet de gérer jusqu'à 35 comptes bancaires. Accessible en mobilité à partir d'un smartphone ou d'une tablette.

 Abonnement mensuel pour 3 banques et 5 sociétés maximum 50,00

- 8 -

• Frais d'installation pour 3 certificats, à partir de

180,00

 Option Suite Connect (agrégation de comptes et initiation de paiements)

5,00

Opérations de paiement

Cartes.

Bon à savoir

Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT.

Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement.

L'arrêté des cartes bancaires à débit différé s'effectue chaque fin de mois. Le débit est passé le 10 du mois suivant, valeur 1er.

En cas de perte ou de vol de votre carte, faites immédiatement opposition par téléphone au 01 77 86 24 24 (prix d'un appel local, selon l'opérateur de l'appelant - 7j/7, 24h/24) ou sur BREDConnect à partir de votre ordinateur ou via l'application mobile BRED.

Fourniture d'une carte de retrait

Cotisation carte de retrait BRED

Gratuit

Fourniture de cartes de débit

(cartes de paiement internationales, à débit immédiat ou différé)

Cotisations annuelles	Débit immédiat	Débit différé
Visa Business	58,00	58,00
Visa Gold Business	140,00	140,00
Visa Platinum Business	245,00	245,00

Services liés à la carte bancaire

■ Modification du plafond de paiement ou retrait de la carte :

 Sur demande par téléphone ou en agence 	8,67
En ligne depuis BREDConnect	Gratuit
Refabrication de carte bancaire :	

En cas de dysfonctionnement	Gratuit
En cas de détérioration par le client	10,20

■ Réédition du code confidentiel de la carte (par demande) : Sur demande par tólóphone ou en aconso

• Sur demande par telephone od en agence	6,67
En ligne depuis BREDConnect	Gratuit

■ Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

BRED et Banque Populaire Gratuit

■ Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone EEE au distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) :

Avec les cartes Visa Gold Business, Visa Platinum Business

• Avec les cartes Visa Business, à compter du 4e retrait dans

0,83

Gratuit

4,60

1,50%

Retrait d'espèces en euros au quichet d'une autre banque de la zone euro:

 Commission fixe + Commission proportionnelle au montant retiré

■ Retrait d'espèces en devises au distributeur automatique de billets d'un autre établissement de la zone euro :

Commission fixe

+ Commission proportionnelle au montant retiré

2,90 1,50%

- 9 -

Retrait d'espèces en devises au distributeur automatique de billets d'un autre établissement de la zone EEE :	
Commission fixe	3,10
+ Commission proportionnelle au montant retiré	2,90%
Paiement par carte bancaire :	2,30 70
• En euros, zone EEE	Gratuit
• En devises, zone euro	1,50%
• En devises, zone EEE	2,90%
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DA autre établissement hors de la zone EEE. (voir rubrique «Opérations bancaires à l'international»)	NB) d'un
Paiement par carte bancaire hors de la zone EEE. (voir rubrique «Opérations bancaires à l'international»)	
Virements	
Virement SEPA	
Pour les virements en devises en zone SEPA ou en euros impliquant un pays hors zone SEPA, se reporter aux «Opératio à l'international».	
■ Émission d'un virement SEPA en faveur d'un compte BRED :	
Frais par virement occasionnel ou permanent	Gratuit
Émission d'un virement SEPA en faveur d'un autre établissement :	
 Frais par virement occasionnel : 	
- Au guichet de votre agence (avec IBAN), sur liste papier	17,00
- Par Internet (BREDConnect)	Gratuit
• Frais par virement permanent :	
- Au guichet de votre agence (avec IBAN)	1,30
- Par Internet (BREDConnect)	Gratuit
■ Frais d'émission de virements SEPA par fichier (Télétransmission/TransBRED.com) :	
Frais par virement SEPA	0,28
■ Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
■ Frais d'émission d'un virement SEPA instantané occasionnel par Internet (BREDConnect, TransBRED.com) :	
• Jusqu'à 1 500,00 €	0,83
• Au-delà de 1 500,00 € et jusqu'à 15 000,00 €	2,50
• Au-delà de 15 000,00 €	8,33
■ Frais d'émission de virements SEPA instantanés par fichier	-,
(t-11/thurs and a long) (many discounts)	

(télétransmission) (par virement)

télétransmis (par confirmation)

■ Frais de gestion de doublon de remises fichiers clients

■ Frais de traitement de fax de confirmation d'ordre

■ Frais d'absence de confirmation d'ordre télétransmis

Frais par virement de trésorerie	12,4
Frais d'émission d'un virement commercial	Nous consulte
Frais de traitement de fax de confirmation d'ordre	Trous consume
télétransmis (par confirmation)	25,0
Frais d'absence de confirmation d'ordre télétransmis	10,0
Frais d'annulation d'un virement commercial Vircom	13,4
Demande de retour de fonds sur virement émis à tort	
après échange interbancaire	10,0
Prélèvements SEPA / TIPSEPA_	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratu
■ Enregistrement d'un mandat de prélèvement SEPA B2B	:
 Création et modification (par créancier) 	15,0
 Suppression 	Gratu
Sélection de créanciers autorisés à prélever (SEPA CORE	<u>:</u>) :
Frais pour liste blanche sur prélèvement.	
 Création et modification (par créancier) 	13,0
Suppression	Gratu
Sélection de créanciers non autorisés à prélever	13,0
Frais pour liste noire sur prélèvement.	
■ Frais d'opposition à un prélèvement SEPA	13,5
L'opposition a une durée de 3 mois maximum à compter (révocation d'une échéance de prélèvement).	r de sa date d'émissio
Frais d'opposition définitive à un prélèvement SEPA	13,0
L'opposition à une durée supérieure à 3 mois (retrait d	du consentement).
Sécurisation des paiements	
SEPAmail Diamond (vérification d'IBAN de tiers)	Nous consulte
Chàquas	
Chèques ■ Paiement de chèque	Gratu
■ Frais d'envoi de chéquier :	Gratu
En courrier simple	Gratu
En courrier recommandé simple	4,6
Si envoi à l'étranger : tarif de l'envoi en recommandé .	
Frais de renouvellement personnalisé du chéquier	1,4
■ Frais d'émission d'un chèque de banque	11,5
■ Frais d'émission d'un chèque certifié	11,5

Nous consulter

Nous consulter

11,46

5,75

■ Frais d'émission sécurisée de lettre chèque

■ Solution de sécurisation de chèque(s) émis

■ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

■ Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur

- 10 -

0,60

20,00

25,00

Opérations d'encaissem	ent
Contrat carte bancaire commerça	
Adhésion au contrat carte bancaire Transital de gaine est flattagaines (TDE) e la action	Gratuit
 Terminal de paiement électronique (TPE) : location, installation, maintenance matériel et logiciel 	Nous consulter
■ Frais d'initialisation du TPE	45,00
Commission appliquée aux transactions par cartes bancaires	Nous consulter pour une étude personnalisée
Options du contrat commerçant_	
AMEX	
Frais d'installation du logiciel	Nous consulter
 UP* (Union Pay) ■ Tarifs établis selon divers critères *Acceptation des cartes bancaires Union Pay (Asie du S 	Nous consulter <i>Sud-Est).</i>
DCC* - paiement par carte en devises ■ Tarifs établis selon divers critères *Dynamic Change Currency.	Nous consulter
Encaissement sécurisé des achats en vente à distan ■ CYBERPLUS PAIEMENT : Solution sécurisée pour l'encaissement des achats à d	
courrier, téléphone, réalisés par cartes bancaires. • Frais d'inscription (à partir de)	150,00
Abonnement mensuel (à partir de)	10,00
Personnalisation des fonctionnalités	Nous consulter
■ PNF BRED Garanti, le paiement échelonné garanti : Offre qui permet de proposer aux porteurs d'une carte	bancaire le paiement
de leurs achats en 2, 3, 4 fois sans frais.	
Abonnement mensuel Figure d'installation du logisiel à paytir de	20,00
 Frais d'installation du logiciel, à partir de Commission PNF sur les échéances différées, à partir 	45,00 de 2,85%
Réception d'un virement ■ Réception d'un virement SEPA, IP et de trésorerie	
Virement occasionnel ou permanent	Gratuit
Prélèvement SEPA	
Frais de demande d'identifiant créancier SEPA (ICS)	75,00
 Frais de paiement de prélèvement SEPA et de titre interbancaire de paiement (TIPSEPA) 	Gratuit
Frais de demande d'annulation de prélèvement émis	10,00
 Frais d'avis de prélèvement SEPA, en fonction du support Par avis : 	::
- Liste papier	17,00
- Télétransmission	0,44
Périodique géré par la BRED (uniquement prélèvement prélèveme	nt) 1,12

■ Frais de gestion de doublon de remises fichiers clients

■ Frais de traitement de fax de confirmation d'ordre télétransmis:

Par confirmation	25,00
■ Frais d'absence de confirmation d'ordre télétransmis	10,00
Chèque	
■ Remise de chèque(s)	Gratuit
Remise de chèque(s) non conforme(s) (par remise)	5,52
■ Bordereaux pré-marqués de remises de chèques avec renouvellement automatique	Gratuit
Photocopie d'un chèque remis ou bordereau de remise	13,24
Représentation automatique de chèque(s) impayé(s)	Nous consulter

Effet - Recouvrement de créances

■ Remise d'effet(s), LCR ou BOR à l'encaissement	Gratuit
Après la date effective de présentation au paiement. 10 jours après la remise.	Avec un minimum de

■ Commissions prises lors d'une remise d'effets sur supports :

• Té	létrans	mission	
------	---------	---------	--

- Par effet non circulant	0,83
- Par bordereau	7,28

• Support papier :

- Par effet non circulant	8,32
- Par hordereau	15.61

Acceptation, effet réclamé, prorogé, non domicilié, avis de sort,	
changement de domiciliation	19,00

- 12 -- 13 -

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

■ Par opération 8,90

En cas de rejet, cette commission est ajoutée au forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, sans que celui-ci n'excède les plafonds de $30 \in$ et $50 \in$.

Opérations particulières

- i a a a a a a a a a a a a a a a a a a	
■ Frais par saisie attribution	83,33
■ Frais par saisie administrative à tiers détenteur :	
 Commission proportionnelle (% du montant dû) 	10%
Maximum	83.33

Incidents de paiement_

Incidents liés au chèque

 Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
 11,67

En cas de paiement du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet.

■ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :

Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent : les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné et les frais de représentation. Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

 Chèque d'un montant inférieur ou égal à 50 € 	16,30
• Chèque d'un montant supérieur à 50 €	32,97

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
 Frais administratifs de mainlevée d'incident sur chèque
 Gratuit

Frais de chèque remis à l'encaissement et retourné impayé (sauf motif sans provision)

Incidents liés aux virement et prélèvement

■ Frais de rejet de virement, prélèvement, TIPSEPA ou télérèglement, pour défaut de provision :

Ces frais comprennent les frais de rejet et la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement. Les frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision sont gratuits en cas de représentation du même prélèvement.

• Montant de l'opération inférieur à 20 €	montant du prélèvement
 Montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € 	16,67
■ Frais d'avis de prélèvement retourné impayé	15,00

Incidents liés à la carte

Therefield hes a la carte	
■ Frais d'opposition sur carte pour vol, perte, utilisation abusive	Gratuit
■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire :	
 Notification d'opposition pour utilisation abusive 	10,32
■ Frais d'impayés e-commerce non 3DS :	
Impayés domestiques	20,00
Impayés internationaux	70,00
Incidents liés à l'effet de commerce	
■ Frais de rejet d'effet de commerce pour défaut de provision	27,80
■ Frais de restitution d'une LCR papier impayée	18,00
■ Frais de restitution d'effet de commerce retourné impayé	19,00

_	,						,		-
D	е	CO	ш	/er	S	et	cré	αп	t۶

Facilité de caisse et/ou découvert_

Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux d'un découvert, dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.

■ Découvert convenu ou formalisé :

 Intérêts débiteurs personnalisés **Nous consulter**

■ Découvert non convenu ou dépassement sur découvert convenu **Nous consulter**

Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs*

Le minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs correspond au montant minimum de perception des intérêts débiteurs dû suite à l'utilisation de votre découvert autorisé.

*Non compris dans le TAEG.

Commissions liées au découvert

■ Commission de plus fort découvert 0.25% Sur le plus fort découvert du trimestre (maximum 2/3 des intérêts débiteurs, par trimestre).

25% des intérêts ■ Commission d'immobilisation débiteurs

En sont exonérés les comptes présentant des soldes créditeurs en valeur pendant plus de 15 jours/trimestre. En cas d'arrêté mensuel, exonération si les soldes sont créditeurs en valeur pendant plus de cinq jours dans le mois.

■ Mise à disposition d'échelle d'intérêt (par échelle)

■ Dépassement sur autorisation :

 Commission d'acceptation de paiement (minimum) 33,62

Financement du cycle d'exploitation_

Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux d'escompte ou de cession-escompte (loi Dailly), dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.

Escompte

■ Intérêts d'escompte	Nous consulter
■ Minimum de jours d'escompte	20 jours

■ Traitement de remise d'effets :

 Minimum forfaitaire de perception d'intérêts par effet de commerce remis à l'escompte

6,10

Les intérêts sont calculés sur la base du montant nominal de l'effet et de la durée de l'avance des fonds qui est faite (entre le moment de la remise et la date d'échéance de l'effet).

Mobilisation de créances professionnelles (loi Dailly)

riobilisation de creances professionnenes (for ban	<i>'Y)</i>
■ Mise en place de la convention cadre	Gratuit
Commissions:	
Par créance cédée	8,50
Par bordereau	30,00
 De notification ou acceptation 	32,40
De récupération frais AR	3,90
Frais:	
De prorogation	21,09
 De relance pour non règlement dans les délais 	53,54
De mise en demeure	108,57
Frais de gestion d'une ligne de créance :	
• Ligne(s) d'avance sur factures (par bordereau)	7,07
Gestion du poste client	
■ Affacturage	Nous consulter

■ Prêt moyen, long terme:

■ Affacturage	Nous consulter
■ Assurance crédit	Nous consulter

Crédits d'investissement

Conditions variables en fonction de la nature des opér	ations financées.
 Frais de dossier (à partir de) 	210,00
Crédit bail mobilier, immobilier	Nous consulter
Location avec option d'achat (LOA), location longue	Nous consulter

Nous consulter

1,00%

Cautions bancaires

Minimum

■ Commission forfaitaire d'établissement de l'acte : Acto cimplo

Mainlevée de caution :	0,10%
 Acte dématérialisé (e-cautions) 	Nous consulter
 Acte complexe (sur mesure) 	140,15
Acte simple	65,00

35,00 Autros prostations liées aux crédits

Autres prestations nees aux creuits_
■ Frais d'étude, renouvellement de dossier court terme :
• Taux

125,00 235,07
235,07 1,20%
1 200%
1,20%
33,33
28,20
28,20
240,00
Gratuit

- 16 -- 17 -

Gestion de la trésorerie

Placements à terme_

■ Dépôt à terme classique	Nous consulter
Dépôt à terme à revenus périodiques	Nous consulter
■ Certificat de dépôt négociable	Nous consulter

Placements financiers

Rétrocession

Lorsque la banque fournit le service de conseil en investissement, celui-ci sera fourni de manière non indépendante, reposera sur une analyse pour garantir le caractère adéquat et approprié des instruments financiers proposés.

Dans ce cadre, la BRED peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

■ Parts sociales BRED: souscription, détention et rachat	
(quel que soit le support de détention)	Gratuit
Ouverture d'un compte-titres ordinaire	Gratuit

Transactions

En cas d'exécutions fractionnées d'un ordre sur plusieurs séances, les frais sont prélevés sur le montant brut de chaque exécution. Les taxes locales étrangères sont calculées lors de la transmission de l'ordre et à rajouter aux frais de commissions repris ci-dessous.

Coût par ordre (achat ou vente), courtage compris sur le marché domestique (Euronext -Paris, Amsterdam et Bruxelles).

 Ordre de Bourse sur titres cotés sur le marché domestique (Euronext - Paris, Amsterdam et Bruxelles)

• Ordre exécuté transmis par Internet :

(BREDConnect - option «La Bourse en ligne»)

- Commission proportionnelle:

- Minimum de perception : ♦ Compte-titres ordinaire

Titres au porteur)	
♦ Ordre jusqu'à 8 000,00 €	0,417%
♦ Ordre de plus de 8 000,00 € et jusqu'à 50 000,00 €	0,36%
♦ Ordre de plus de 50 000,00 €	0,30%
- Minimum de perception	
♦ Compte-titres ordinaire	5,75
Ordre exécuté transmis par téléphone via BRED	
Direct Bourse :	
- Commission proportionnelle :	
♦ Ordre jusqu'à 8 000,00 €	1%
♦ Ordre de plus de 8 000,00 € et jusqu'à 50 000,00 €	0,786%
♦ Ordre de plus de 50 000,00 €	0,546%

Ordre sur le marché obligataire

Ordre exécuté transmis par Internet :

- Commission proportionnelle (jusqu'à 15 244,90 €) 0.663% - Commission fixe 6,06

• Ordre exécuté transmis par téléphone via BRED Direct Bourse :

- Commission proportionnelle (jusqu'à 15 244,90 €) 0.829% - Commission fixe 7,56 0.50%

Ordre exécuté avec le service de règlement différé (SRD)

Ces ordres sont soumis à la perception d'une commission calculée au prorata temporis sur les achats et ventes compensés pour une même valeur (taux mensuel).

■ Reports (par position prorogée)

 Commission proportionnelle 0,850% · Commission fixe 7,56 ■ Souscription d'OPC Gratuit*

(Organisme de placement collectif - SICAV, FCP)

*Hors frais prévus au prospectus de l'OPC.

■ Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger

Les ordres passés par Internet sur le NYSE et le NASDAO supérieurs à 150 000 € sont filtrés avant mise sur le marché. En dehors des horaires d'ouverture des services parisiens ces ordres ne sont pas routés sur le marché.

• Ordre exécuté transmis par Internet :

Pour les transactions en devise, la conversion en euros est automatique.

- Commission proportionnelle 0,50%

- Minimum de perception sur compte-titres ordinaire

- Courtage - en fonction des places **Nous consulter**

33,33

• Ordre exécuté transmis par téléphone via BRED Direct Bourse :

Pour les transactions en devise, la conversion en euros est optionnelle.

- Commission proportionnelle 0.70%

- Commission fixe sur compte-titres ordinaire 25,70

- Courtage - en fonction des places **Nous consulter**

Intervention sur titres non cotés

(Inscription ou cession de ligne)

Commission proportionnelle

1%

 Maximum de perception 137,50

- 18 -- 19 -

Droits de gard	e	ጥ

*Calculés sur le nombre de lignes détenues et leur valorisation au 31

Gratuit
Gratuit
Gratuit
2,08
0,333%
0,250%
0,203%
0,093%
4,17
12,50
29,16

Frais de transfert

Maximum

■ Frais de transfert de compte-titres ordinaire vers un établissement autre qu'une Banque Populaire, en France (par ligne)

Sur titres déposés en Euroclear France	10,21
Sur titres déposés à l'étranger (frais d'intermédiaire	
non compris):	90,00
- Minimum facturé par compte-titres ordinaire	50,41

Frais de réédition d'attestation fiscale

■ Titres bénéficiant d'un mandat de gestion

■ Sur titres étrangers détenus à l'étranger (par ligne) 70,00 ■ Sur titres étrangers détenus en ESES* (par ligne) 150,00

*Euroclear Settlement of Euronext Securities (Règlement Euroclear des titres d'Euronext)

Frais de recherche

■ Frais de recherche de documents supérieurs à 13 mois (à l'unité) 35,00

Opérations bancaires à l'international

Change_

Achat ou vente de devises au comptant

• Commission de change :

- Inférieur à 80 000 €

- Supérieur ou égal à 80 000 €

Minimum

0.05%

0,025% 20,50

3,10

2,90%

2,90%

0,10%

22,50

Opération par carte bancaire(1)_

■ Retrait d'espèces en devises*

• Au distributeur automatique de billets (DAB) :

- Commission fixe

- + Commission proportionnelle au montant du retrait

Pour les retraits en francs CFA et francs CFP, seuls les frais fixes sont appliqués.

■ Paiement par carte bancaire

• Commission proportionnelle sur le montant de la transaction :

- En euros

- En devises* 2.90%

*L'opération de change est effectuée au cours appliqué par Visa au jour du traitement de l'opération.

(1) Opération en devises ou en euros impliquant un pays hors zone EEE.

Paiement à destination de l'étranger -IMPORT

■ Virement international émis

- Format papier :

Frais de correspondant*

1 285,14

Nous consulter

Opération en devises en zone SEPA ou en euros et devises impliquant un pays hors zone SEPA.

• Commission de transfert proportionnelle :

♦ Minimum	26,00
♦ Maximum	315,00
- Dématérialisé :	0,10%
♦ Minimum	18,00
♦ Maximum	195,00

*Tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre (OUR).

 Avis d'opéré 2,50

• Coordonnées incomplètes ou erronées 18,50 5,80

· Commission «devise déplacée» (devise différente de celle du pays de destination)

• Commission de non-qualité des données 8,00 · Confirmation de virement SWIFT 21,50

■ Chèque émis - paiement

• Commission de chèque

Voir ci-avant

• + Commission de transfert format papier

Commission d'impavé

50,00

■ Effet de commerce à l'émission

 Commission proportionnelle : 	0,15%
- Minimum	44,00
- Maximum	250,00
• + Commission de transfert format papier	Voir ci-avant
Commission d'impayé	50,00
Remise documentaire IMPORT	
Commission proportionnelle :	0,20%
- Minimum	52,00
- Maximum	560,00
• + Commission de transfert format papier	Voir ci-avant
• + Frais de port	Nous consulter

Règlements en provenance de l'étranger -EXPORT_

Virement international recu

Opération en devises en zone SEPA ou en euros et devises impliquant un pays hors zone SEPA.

Commission de rapatriement	18,50
Avis d'opéré	2,50
 Commission de non-qualité des données 	10,00

■ Chèque reçu - encaissement

• Crédit immédiat (sauf bonne fin) :

- Commission d'encaissement (sous conditions(1)) 35,00 Commission d'impayé 50,00

• Crédit après encaissement :

- Commission d'encaissement : 0,10% ♦ Minimum 35,00

Maximum 200,00

- + Frais de port **Nous consulter** - Commission d'impavé 50,00

- Avis de sort

(1) Opération possible : En EUR avec l'Allemagne, Andorre, la Belgique, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal, le Royaume-Uni (EUR et GBP) et la Suisse (EUR et CHF) - En USD avec les USA et le Canada - En AUD (dollar australien) avec l'Australie - En CAD (dollar canadien) avec le Canada - En HKD (dollar de Hong-Kong) avec Hong-Kong - En NOK (couronne norvégienne) avec la Norvège.

Effet de commerce à l'encaissement

 Commission proportionnelle : 0.10% - Minimum 32,00 - Maximum 180,00 • + Frais de port **Nous consulter** · Avis de sort 25,00

Remise documentaire EXPORT

· Commission proportionnelle: 0,20% - Minimum 62,00 - Maximum 360,00 · + Frais de port **Nous consulter** Commission de modification 50,00 Crédit documentaire _____

Crédit documentaire IMPORT • Commission d'ouverture (par trimestre indivisible) : 0,25% - Minimum 130,00 • Commission d'utilisation par jeu de documents : 0,125%

- Minimum 125,00 - + Frais de port (par utilisation) 38,50 - Option courrier express (en sus des frais de port) 30,00

• Commission d'acceptation / paiement différé (par mois) : 0,125% - Minimum 2 mois 115,00 • Commission de modification (hors montant ou validité)

110,00 Bon de cession 100,00 • Frais SWIFT (à chaque demande) 15,00

• Rédaction de projet ■ Crédit documentaire EXPORT

· Abonnement mensuel

25,00

 Commission de confirmation / acceptation **Nous consulter** (selon le risque pays et le risque banque)

50,00

Nous consulter

• Commission de notification : 0,10% - Minimum 130,00 • Commission d'utilisation par jeu de documents : 0,15% - Minimum 145,00

- + Frais de port (par utilisation) 85,00 • Commission de modification 110,00

 Commission de transfert : 0,15% - Minimum 190,00 Documents irréguliers 110,00

· Frais d'intervention 95,00

 Frais SWIFT (à chaque demande) 15,00 ■ Trade Expert BP

Outil de gestion et de suivi de vos opérations de commerce international (remises et crédits documentaires, garanties internationales).

Garanties à l'international

Garanties a l'international	
■ Commission d'engagement	Nous consulter
Minimum	120,00
■ Frais d'acte :	
Normal	130,00
Spécifique	285,00
• + Option émission sous 24 h	200,00
■ Commission de modification	110,00
■ Commission de notification (garanties reçues)	0,05%
Minimum	125,00
Maximum	1 000,00
■ Mise en jeu de garantie (à l'émission ou réception)	150,00
■ Mise en jeu de SBLC (lettre de crédit stand-by)	0,125%
Minimum	120,00
■ Frais SWIFT (à chaque demande)	15,00
■ Frais de mainlevée	90,00
■ Frais de dossier de contregarantie	Nous consulter

Les expertises

L'ingénierie sociale___

= Éngueno colonialo :	Manager and the
Epargne salariale :	Nous consulte

- Participation, intéressement
- Plan épargne entreprise (PEE-PEI)
- Actionnariat salariés
- Titres de service Bimpli
 - Bimpli titres restaurants
 - Bimpli titres cadeaux
 - Bimpli Césu

■ Épargne retraite : Nous consulter

- Article 39 et Article 83
- Plan épargne retraite collectif (PERCO)
- Assurance* et protection sociale : Nous consulter
 - BRED Garantie Homme clé
 - Indemnités de fin de carrière
 - Prévoyance et frais de santé
 - *Reportez-vous à la page «Nos partenaires mentions légales» pour connaître l'assureur.

L'ingénierie immobilière _____

 Opérations de promotion immobilière 	Nous consulter
Opérations de marchands de biens	Nous consulter
Estimation de vos biens immobiliers	Nous consulter
■ Crédit-bail Immobilier	Nous consulter
■ Lease-back	Nous consulter

L'ingénierie financière_____

■ Montage de financement structuré (LBO, OBO,	
acquisition,)	Nous consulter
■ Fusions/acquisitions	Nous consulter
■ Transmission d'entreprises	Nous consulter

La salle des marchés_____

Couverture du risque de taux	Nous consulter
Couverture du risque de change	Nous consulter
■ Placement de vos excédents de trésorerie	Nous consulter

- 24 -

Bon à savoir

Zone EURO

Zone constituée de : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

Zone UE

L'Union européenne est composée des pays de la zone euro + Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Suède.

Zone EEE

L'espace économique européen est composé des pays de la zone UE + Islande, Liechtenstein, Norvège.

Zone SEPA (Single Euro Payments Area)

L'espace unique de paiement en euros est composé des pays de la zone EEE + l'Etat de la Cité du Vatican, Gibraltar, Guernesey, Ile de Man, Jersey, principauté de Monaco, principauté d'Andorre, Royaume-Uni, République de Saint-Marin et Suisse.

Résoudre un litige

Exprimer une réclamation_

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

- Tout d'abord, auprès de votre conseiller, qui reste votre interlocuteur privilégié au sein de l'agence.
- Vous pouvez ensuite contacter notre Service Relations Clientèle :

• Par courrier :

BRED Banque Populaire

Service Relations Clientèle

18 quai de la Rapée

75012 Paris

• Par Internet : https://www.bred.fr

En remplissant un formulaire disponible dans la rubrique : «Plainte / Réclamation» en bas de notre page d'accueil.

- Nos engagements :
 - Le Service Relations Clientèle de la BRED Banque Populaire s'engage à répondre dans un délai de 15 jours ouvrables, à compter de l'envoi de la réclamation.
 - En application des dispositions de l'article L 133-45 du Code monétaire et financier, dans des situations exceptionnelles, si une réponse ne peut être donnée dans le délai ci-dessus mentionné pour des raisons échappant au contrôle de la Banque, le Service Relations Clientèle adressera au client une lettre d'attente l'informant d'un délai supplémentaire nécessaire pour lui répondre, délai n'excédant pas 2 mois suivant l'envoi de la réclamation (délai maximal ramené à 35 jours ouvrables pour les réclamations relatives aux moyens de paiement, tels que prévus par la directive sur les moyens de paiement 2).
- Si le différend persiste, votre recours à la médiation :

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Relations Clientèle, ou en l'absence de réponse, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ de compétence.

Auprès du Médiateur du crédit aux entreprises.

(entreprises, créateurs, chefs d'entreprise, commerçants, artisans ou en profession libérale, associations soumises aux impôts commerciaux, SCI professionnelles...) pour les difficultés de financement bancaire, d'assurance-crédit ou relatives aux fonds propres.

- Par Internet :
- Dossier à remplir en ligne sur le site : https://mediateur-credit.banque-france.fr/
- Auprès du Médiateur de l'Autorité des marchés financiers.

Pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPCVM, CSPI et OPCI), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres.

- Par Internet: https://www.amf-france.org
- Par courrier : Le Médiateur de l'AMF

Autorité des marchés financiers 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Nos partenaires - mentions légales

PEE, PERCO, Participation et Intéressement sont des produits de : NATIXIS Interéparque

Société anonyme au capital de 8 890 784 euros - RCS Paris B 692 012 669. Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Société de gestion : Natixis Investment Managers International

Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros - RCS Paris 329 450 738 Agréé par l'Autorité de Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Mirova

Société anonyme au capital de 8 322 490,00 euros - RCS Paris 394 648 216. Agrément AMF n° GP 02-014.

59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Mirova est filiale à 100 % de Natixis Investment Managers International.

ASSUR-BP Multirisque Pro et Protection Financière Pro est assuré par : BPCE IARD

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 50 000 000 euros entièrement versé.

Entreprise régie par le Code des Assurances.

RCS Niort 401 380~472 - N° TVA intracommunautaire FR 15 401 380~472. CODE APE 6512 Z.

Siège social : Chauray BP 8410 79024 Niort Cedex 09.

Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par BPCE IARD.

BRED GARANTIE HOMME CLE, décès toutes causes, est un produit assuré par :

PREPAR-VIE, filiale de la BRED Banque Populaire, entreprise régie par le Code des assurances, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 182 183 792 euros. Siège social : Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy - 33 place Ronde - CS 90241 - 92981 Paris La Défense Cedex.

BRED GARANTIE HOMME CLE, décès accidentel, est un produit assuré par : PREPAR IARD, filiale de la BRED Banque Populaire, entreprise régie par le Code des assurances, Société anonyme au capital de 800 000 euros. Siège social : Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy - 33 place Ronde - CS 20243 - 92981 Paris la Défense Cedex.

Notes

-	
-	

Notes

Notes

BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de banque populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, au capital de 1 681 431 905,79 euros - Siège social : 18, quai de la Rapée 75012 PARIS - 552 091 795 R.C.S. Paris - Ident. TVA FR 09 552 091 795. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 003 608. Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042) titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB délivré par l'ADEME.

Réf. 007196 - 10/2022 C

Impression: EIS, 78114 Magny-les-Hameaux



